

Panorama technique des diagnostics immobiliers pour les négociateurs

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public concerné

Notaires, collaborateurs et négociateurs

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender les nouvelles réglementations en matière de diagnostics
- Identifier les prescriptions imposées en matière de logement énergivore
- Déterminer les mentions obligatoires dans les actes

Contenu :

Introduction : Rappel sur la réforme du DPE , opposabilité et dispositions transitoires

- Le DPE nouvelle formule
- Durée de validité des anciens
- Notion de DPE opposable – quelles conséquences ?

Performance énergétique et régime des baux d'habitation

- Calendrier d'un indécence programmée
- Gel des loyers pour les biens F et G

Audit énergétique à annexé pour les ventes de biens à usage d'habitation en monopropriété à compter du 1er avril 2023

- Champ d'application de l'audit : vente d'une monopropriété à usage d'habitation
- Contenu de l'audit
- Calendrier d'application

La réglementation spécifique en matière de copropriété

- Majorité et travaux de performance énergétique
- DTG / DPE Collectif
- Projet de Plan pluriannuel de travaux
- Modification du Fonds de travaux

Le nouveau droit de surplomb pour isoler par l'extérieur

- Les grands principes : loi du 22 août 2021
- Le décret du 23 juillet 2022 et la mise en œuvre du droit de surplomb.

Le carnet d'information sur le logement applicable en principe au 1er janvier 2023

- Champs d'application (vente en VEFA, travaux puis vente après travaux)
- Les textes en préparations

Point rapide sur les études géotechniques et la nouvelle attestation (ord. 8 février 2023)

- Champs d'application des études géotechniques
- Nouvelle attestation à venir et à annexer aux promesses au 1er janvier 2024

Obligations en matière d'assainissement

- Rappel sur les obligations en matière d'assainissement collectif / individuel
- Assainissement non collectif et obligation d'information due par le notaire un mois après la vente
- Assainissement collectif et contrôle de la conformité dans les zones du bassin de seine concernée par les JO 2024

Précision du contenu et du régime du nouvel état des risques applicable au 1er janvier 2023

- Nouvelle information dans l'ER
- Mention dans l'annonce et remise à la première visite
- Articulation précisée avec le droit de rétractation de l'article L 271-1 du CCH

- Réglementation nouvelle relative au retrait du trait de cote (et texte sur les communes concernées).

Prérequis :

Connaissance en droit immobilier. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour

chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation